

PRINTEMPS Trois morsures ont soulevé interrogations et craintes.

«Il n'y a pas plus de vipères»

JEAN-YVES GABBUD

Le Centre suisse d'information toxicologique (Tox) a tiré la sonnette d'alarme. Il a déjà recensé trois cas de morsures dues à des vipères en une semaine dans les Alpes suisses. Un événement inhabituel en cette période de l'année, selon Tox.

Cette information a fait bondir l'herpétologue séduois Yves Brunelli, qui parcourt régulièrement le canton à la découverte des vipères. «Il n'y a pas plus de vipères ce printemps que ces dernières années. Au fond de leur trou, il fait toujours un froid constant, même si à l'extérieur les températures sont plus élevées.»

Les vipères commencent à sortir

Sur le terrain, Yves Brunelli a déjà croisé de nombreuses vipères cette année. «Oui, elles commencent à sortir, mais pas plus que d'habitude. Jusqu'à maintenant, je n'ai aperçu quasiment que des mâles.» Une information importante, lorsque l'on sait que l'on rencontre le plus de vipères en période d'accouplement, soit durant les mois de mai et de juin. Par contre, la vipère n'apprécie pas les trop fortes chaleurs. Durant les moins les plus chauds de l'été, elle est bien moins visible, car elle n'a pas besoin de s'exposer, comme elle le fait au printemps où, animal à sang froid, elle a besoin des rayons du soleil pour sortir de son engourdissement.

Quarante vipères près d'un chalet

L'herpétologue raconte: «Parfois, certaines personnes ont l'impression d'en voir beaucoup. C'est au printemps en période d'accouplement. Une fois, j'ai trouvé quarante vipères sous un chalet. Il y avait trois femelles réceptives qui



Si les vipères font toujours peur, les cas de morsures sont relativement rares et il n'y a plus eu de morsures mortelles en Valais depuis 50 ans, explique Yves Brunelli. HOFMANN/A

avaient attiré trente-sept mâles. Cela peut arriver. Pour faire face à cette situation, j'ai déplacé les femelles.»

En Valais, la plus grosse population de vipères se trouve entre 1400 et 1800 mètres d'altitude, là où se situent les biotopes les plus adaptés, avec des murets et des pierriers. «Une vipère a besoin de 90 m² pour assouvir ses besoins. Dans certaines vallées, il y en a beaucoup. Par exemple, j'estime que dans le Lötschental, il y a entre 600 et 800 individus.»

La malchance

Comment expliquer les trois cas de morsures répertoriés par le Tox en une seule semaine? «C'est juste de la malchance», répond le spécialiste qui apporte quelques précisions statistiques:

«On dénombre entre 20 et 30 cas de morsures par an en Valais. En réalité il y en a un peu plus. Ces chiffres correspondent à des situations ayant nécessité une intervention médicale. Il faut savoir qu'il y a aussi des cas de morsures sèches, soit des morsures sans venin; il existe aussi des cas de morsures qui ne provoquent pas de symptômes particuliers. Certaines personnes ne se rendent même pas compte qu'elles ont été mordues.»

Aucun décès en cinquante ans en Valais

Malgré tout, les morsures de vipères sont dangereuses. Par contre, les situations provoquant un décès sont particulièrement rares. Selon le Tox, il n'y a plus eu de cas mortel en Suisse depuis 1960. Yves Brunelli est,

très légèrement, plus prudent. «Depuis 1964, soit en cinquante ans, il n'y a plus eu de décès directement lié à une morsure de vipère en Valais. On a plus de chance de mourir à la suite d'une piqûre de guêpe, une situation beaucoup plus fréquente, que d'une morsure de vipère.»

En cas de morsure

En cas de morsure, il faut appeler le 144, recommande le spécialiste. Les répondants ont suivi une formation spécifique leur permettant de donner les bonnes indications.

Les personnes se retrouvant avec une population de vipères indésirables peuvent faire appel à Yves Brunelli (079 715 63 17), qui est mandaté par l'Etat du Valais. ●



Jérémy Coquoz dans ses œuvres. CHRISTIAN HOFMANN/A

CONCOURS DES SOLISTES DE CUIVRE

Jérémy Coquoz est champion suisse

Le Valais a réalisé une véritable razzia lors du quarantième concours national des solistes et quatuors de cuivre qui s'est tenu vendredi, samedi et dimanche dernier à Saanen (BE) et auquel ont participé quelque 250 musiciens.

Un nouveau titre pour Jérémy Coquoz

Le titre suprême de champion suisse 2014 des solistes, toutes catégories confondues, est revenu au cornet de la Concordia de Bagnes, Jérémy Coquoz. Ce dernier n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà décroché le titre de champion suisse des solistes cadets en 2010 et en 2011, ainsi que le titre de champion suisse junior en 2012 et en 2013.

Les champions suisses venus du Valais

S'il a décroché le titre le plus prestigieux, le Bagnard n'est pas le seul Valaisan à s'être illustré en terres bernoises le week-end dernier. Plusieurs titres de champions sont revenus à des musiciens valaisans.

Le champion suisse 2014 des solistes juniors, toutes catégories confondues, est Damien

Lagger, un trombone de l'Ancienne Cécilia de Chermignon. Le champion suisse des solistes cadets, toutes catégories confondues, se nomme Mathilde Roh. Elle joue du cornet pour la Contheysanne d'Avon.

Cette dernière fanfare compte également dans ses rangs le champion suisse des solistes minimes, Emma Roh, une bariton de 12 ans.

Dans le cadre du championnat suisse des quatuors, les Valaisans d'Edidap Quartet, composé de Vincent Bearpark, Thomas Bagnoud, Anne Barras et Ornella Luisier, l'ont emporté dans la catégorie excellence avec une note de 97 sur 100.

Véritable razzia valaisanne

Les solistes valaisans ont remporté 17 titres sur les 22 décernés à Saanen. Ils ont décroché les six titres de champions suisses cadets mis en jeu, cinq des six titres de champions suisses juniors, quatre titres sur six de champions suisses adultes, un titre sur trois pour les quatuors et le titre de champion suisse minime. ● JVG/C

HÔPITAL DU VALAIS Un des anesthésistes licenciés en appelle à la justice.

Plainte pénale contre Charles Kleiber

Le licenciement de deux médecins anesthésistes du RSV, les Drs Jean-Cyrille Pitteloud et Jean-Baptiste Favre, prend une tournure juridique. Dans un communiqué diffusé hier, le Dr Jean-Cyrille Pitteloud a fait savoir, par l'intermédiaire de son avocat Me Jean-Luc Addor, qu'il dépose une plainte pénale à l'encontre du président du conseil d'administration du RSV, Charles Kleiber.

Loyauté mise en cause

A l'origine de ce conflit pénal, une longue interview de Charles Kleiber diffusée par la télévision régionale valdo-fribourgeoise La Télé le 3 avril dernier. Lors de l'émission «Entrepreneurs», le patron du RSV a indiqué qu'il était favorable au licenciement des deux anesthésistes, contrai-

rement à la direction de l'hôpital, en raison de «problèmes de loyauté» vis-à-vis de l'institution, évoquant des informations transmises à la presse, ainsi qu'un problème de solidarité au sein des équipes soignantes. Charles Kleiber a indiqué à ses intervieweurs que cette double démission était une condition pour permettre au RSV de pouvoir continuer à bénéficier du soutien du CHUV, selon le rapport de l'expert belge Houben.

Le communiqué indique également que la justice civile sera saisie pour se pencher sur d'autres aspects du licenciement dont le Dr Pitteloud a été victime.

On rappellera que le licenciement des deux anesthésistes a été dénoncé par le Collège des médecins cadres du RSV.

Kleiber dans la peau d'un kamikaze

Lors de cette interview (toujours visible à l'adresse www.la-tele.ch/entrepreneurs), Charles Kleiber déclare que les Valaisans sont venus le chercher en lui disant qu'ils cherchaient un kamikaze.

Le président du conseil d'administration indique qu'il n'a pas l'intention de démissionner, malgré les tensions qui perdurent au sein de l'Hôpital du Valais. «Est-ce que j'ai une gueule à démissionner?», a-t-il lancé.

Des haines claniques

Pour Charles Kleiber, dont le mandat court jusqu'en 2015, le RSV est victime de «haines claniques ancestrales», des haines qui ont elles-mêmes pour origine la fusion des hôpitaux qui a donné

naissance il y a dix ans au Réseau Santé Valais.

Toujours de l'avis du président, le RSV est un bon hôpital, dont 2% des activités, comme la médecine hautement spécialisée, doivent être améliorées. ● JVG

SALAIRE MINIMUM

Une manifestation à Sierre ce samedi

Le syndicat Unia va manifester dans quelques rues de Sierre samedi prochain dans le cadre de sa campagne en faveur du salaire minimum, objet sur lequel les peuples suisse et valaisan sont appelés à se prononcer le 18 mai prochain.

Le déploiement de banderoles et la distribution de tracts feront suite à l'assemblée des délégués du syndicat, qui aura lieu en matinée dans un établissement public de la Cité du soleil. ● JVG

PUBLICITÉ

Printemps du vin
Salgessen
10 ans
Samedi, 12 avril 2014
Course de barrique unique au monde
Degustation de vins dans 15 caves
www.salgesch.ch

Urfers Group
LA NOUVELLE BMW 118d ESSENTIAL EDITION:
MAINTENANT AVEC 4x4 xDRIVE DÉJÀ À PARTIR DE CHF 34 900.-
Sierre 027 455 14 93
Sion 027 327 30 70
Martigny 027 721 00 00
www.urfersa.ch
info@urfersa.ch